

Etude archéologique de l'église romane de Tohogne

Première partie du mémoire dactylographié

réalisé par Danielle SCHOCKAERT

et intitulé:

"Etude archéologique

de quelques églises romanes de la Vallée de l'Ourthe"

Tohogne - Wéris - Bonsin - Chardeneux - Vieuxville - Bende

Institut Supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art

Université Catholique de Louvain

Septembre 1970

Cette étude a été réalisée avant la restauration de 1975 et n'est donc plus d'actualité. Elle demeure cependant bien intéressante grâce à son côté archéologique très fouillé et à la minutie apportée à la description du sanctuaire. Cet "état des lieux" établi en 1970 est comme un instantané qui est loin d'être dépourvu d'intérêt.

INTRODUCTION

Les limites de notre sujet sont à la fois géographiques et chronologiques. Notre étude consiste dans l'examen archéologique approfondi de six églises et chapelles romanes de la vallée de l'Ourthe.

De par leur situation et de par leurs caractères, elles relèvent toutes de l'architecture mosane. Il est assez étrange de constater que celle-ci est peu et surtout mal connue, malgré sa production considérable à la période envisagée du milieu du Xe à la fin du XIIe siècle. La cause principale de cette méconnaissance est certainement la disparition de ses réalisations les plus importantes.

Pour nous former une idée de ces cathédrales et abbatales disparues, nous n'avons souvent pour tout recours que les résultats des fouilles, des textes qui les décrivent ou des dessins anciens qui les représentent.

Aussi, l'architecture romane mosane fut trop souvent jugée sur la base de ses réalisations de moindre importance.

Si les plus remarquables d'entre elles ont fait l'objet de monographies plus ou moins fouillées, il n'en reste pas moins un nombre considérable qui ne firent jamais l'objet d'une étude approfondie.

La région de l'Ourthe, qui chevauche les provinces actuelles de Liège, Namur et Luxembourg, est fort riche en souvenirs de l'époque romane. Peu de ses églises et chapelles furent étudiées. Aussi, nous nous sommes proposé d'en étudier un certain nombre qui n'avaient jamais fait l'objet d'une monographie, et qui s'échelonnent du milieu du XIe au milieu du XIIe s. Elles constituent autant d'exemples de l'architecture mosane au niveau des églises et chapelles rurales dans sa première période préromane ou ottonienne, de la fin du Xe à la fin du XIe s., et dans la seconde phase proprement romane, débutant en gros avec le premier tiers du XIIe s. et s'achevant avec lui.

Pour chaque église ou chapelle, nous envisageons une étude qui se subdivise en trois parties. Dans la première partie, nous faisons l'historique de l'église et essayons de la dater d'après les différents éléments utiles à cet égard. Dans la seconde partie, nous faisons une description détaillée de l'aspect actuel de l'édifice à l'intérieur et à l'extérieur. Nous basant sur les données précédentes et dans la mesure du possible, nous esquissons dans la troisième partie - la conclusion - une reconstitution de l'édifice tel qu'il se présentait à l'origine.

Pour faire l'historique de l'église, nous nous sommes basés d'abord sur les textes d'archives publiés, complétés, pour les XIXe et XXe siècles surtout, par les dossiers de la Commission Royale des Monuments et des Sites et les archives conservées sur place, soit dans les cures, soit à la commune.

Pour déterminer la chronologie des travaux, il nous fallut nous baser sur l'étude attentive du bâtiment lui-même, dont les maçonneries et les soudures trahissent toujours les différentes campagnes de construction. C'est pourquoi nos descriptions sont fort détaillées.

En guise de conclusion, nous rappelons brièvement la chronologie de chacun des édifices étudiés et voyons dans quelle mesure leurs caractères et évolution traduisent les caractères et l'évolution de l'architecture mosane aux XIe et XIIe siècles.

HISTOIRE DE L'EDIFICE

Sources publiées et inédites

En ce qui concerne l'histoire de l'église Saint-Martin de Tohogne, nous disposons de documents d'archives à partir du XII^e siècle jusqu'au XX^e siècle. Toutefois, ces documents ne nous donnent aucun renseignement sur l'aspect et l'état de l'édifice et les travaux qui l'affectèrent avant le XVII^e siècle.

Jusqu'au X^e siècle, en effet, les archives publiées ont trait à la longue querelle entre le seigneur de Durbuy et l'abbaye de Floreffe, au sujet de la dîme et du patronage de l'église.

Les pouillés de 1497 et de 1559 à 1800 nous renseignent sur le rang de l'église Saint-Martin dans la hiérarchie diocésaine avant et après la nouvelle organisation des évêchés de 1559. Dans l'ancien diocèse de Liège, l'église de "Thohangne" est citée comme église première classe avec marguilleries annuelles dans le concile d'Ouffet, archidiaconé du Condroz (1).

Le pouillé de 1559 à 1800 précède celui de 1497. L'église Saint-Martin est une église de première classe ou entière, dont le collaborateur est le seigneur de Durbuy, comte de Grobendonck. Elle compte deux bénéfices.

Le premier, l'autel Saint-Sébastien, fut fondé en 1515 par la famille de Presseux qui avait sa chapelle dans l'absidiole méridionale de l'église.

Le deuxième est l'autel Saint-Pierre, dans le bas-côté nord et dont le bénéfice nous est connu depuis 1593 (2).

Ce n'est qu'à partir de 1669 que nous possédons des renseignements bien précis sur l'aspect et l'état de l'édifice et des travaux qui y furent entrepris.

Les sources d'archives principales - et inédites - concernant la période de 1669 à 1880 sont toujours conservées à la cure de Tohogne où nous avons pu les consulter grâce à l'amabilité de Monsieur l'Abbé Seron.

Il s'agit de deux registres manuscrits in 4^o, reliés de cuir. Leur état de conservation est relativement bon.

Le premier est intitulé le "Registre Bourdon" d'après le nom du curé Antoine Bourdon dont la rédaction commence en 1669, année de son arrivée à Tohogne dont il desservit la paroisse jusqu'en 1727 (3).

Il y consigna non seulement des notes historiques concernant la paroisse et son église et les comptes de la fabrique des années 1700 à 1721, mais encore des renseignements puisés dans des registres paroissiaux plus anciens, disparus actuellement, et ayant trait à l'état de l'église et les travaux qui y furent entrepris depuis 1611 jusqu'à son arrivée. Le registre fut continué par son successeur à la cure, l'abbé Léonard Poncin, pasteur à Tohogne de 1727 à 1762 (4). Il y consigna des renseignements du même ordre.

Les pages de ce registre sont numérotées d'abord en chiffres romains, ensuite en chiffres arabes. Nous le désignerons sous l'abréviation "Reg. Bourdon".

Le second de ces registres, intitulé "Registrum Novum" ou "Registre Poncin" est un manuscrit de 266 pages numérotées en chiffres arabes. L'abbé Poncin en commença la rédaction en 1728 et la continua fidèlement jusqu'en 1762. Il y reprend, parfois dans les mêmes termes, les renseignements fournis par son prédécesseur dans le registre Bourdon mais les complète et les précise le plus souvent (5).

Sa rédaction s'arrête à la page 184. Elle fut poursuivie avec plus ou moins de régularité et de soin par ses successeurs jusqu'en 1880. Parmi eux, le curé Charles Kneip, pasteur à Tohogne de 1828 à 1848, apporta un soin particulier à sa rédaction qui commence à la page 264. C'est le curé Jean-Baptiste Fréson, successeur de Kneip et desservant de la paroisse jusqu'en 1880, qui clôtura le registre, que nous désignerons couramment par l'abréviation "Reg. Poncin ou Reg. Nov."

En sus de ces deux registres paroissiaux, nous avons encore trouvé à la cure de Tohogne divers registres de fabrique tenus des années 1834 à 1934 par les curés Kneip (1829 à 1860), Fréson (1860 à 1880), Deldef (1884 à 1908) et Rulmont (1908 à 1934).

D'une façon générale, ces registres manquent de précision mais nous ont souvent fourni certaines indications sur l'état de l'église et les travaux de réparation et d'entretien qui y furent entrepris pendant ce laps de temps. Nous y faisons référence en utilisant l'abréviation R D F, suivie du nom du curé et de la date des annotations.

Le chiffre romain qui suit parfois l'abréviation désigne le numéro d'ordre du registre, tel qu'il est annoté dans les archives paroissiales.

En ce qui concerne les travaux entrepris à l'église depuis 1957 jusqu'actuellement, nous avons puisé nos renseignements dans le dossier n° 8529 des archives de la C.R.M.S. à Bruxelles.

Historique

Situé au centre du haut-plateau condrusien, le village de Tohogne groupe ses vieilles maisons en pierre de taille autour d'un petit plateau de forme quadrillée où se dresse l'église Saint-Martin, entourée de son cimetière, dont l'étendue fut fortement réduite (6).

Le sous-sol du terrain environnant est riche en calcaire et en grès ; en certains endroits subsistent des bancs de sable et des mines de fer, de plomb et de cuivre, la plupart inexploitées actuellement (7).

Les origines du village remontent à l'époque gallo-romaine.

Situé dans une région qui connut une occupation romaine très dense, Tohogne semble avoir été le centre d'une ville agricole dès 250 après Jésus-Christ (8). La richesse du sous-sol et la proximité des trois grandes routes traversant la Belgique romaine doivent lui avoir garanti une importance relative (9).

Quant à la paroisse de Tohogne, elle est considérée avec celles d'Ocquier et de Xhignesse, parmi les plus anciennes de la région (10).

L'évangélisation du pays, qui se fit sur la base de l'occupation gallo-romaine, toucha tôt le Condroz. Elle y fut principalement l'œuvre des moines de l'abbaye de Stavelot, soutenus par les Pépinides au VIII^e siècle.

Le village, dont l'origine remonte plus haut, a-t-il été doté dès ce moment-là d'un oratoire chrétien ? Des arguments existent en faveur de l'hypothèse de l'existence d'un oratoire pré-roman mais ils ne nous paraissent pas suffisamment forts pour que nous soyons affirmatifs. Ainsi une chronique du XVIII^e siècle, provenant de l'abbaye de Stavelot, cite saint Sigilin (= Sigolin) qui a fait bâtir Okiir (Ocquier) et Tohogne... (11). Or, ce saint Sigolin est un personnage encore énigmatique, dont l'existence est toujours controversée par certains histo-

riens. D'autres le considèrent comme un élève de saint Remacle. Enfin, d'autres encore en font son successeur immédiat et situent son abbatiat entre 671 et 677. Pour autant que l'on puisse accorder foi à ce que la chronique rapporte, ce serait donc pendant la seconde moitié du 7^e siècle qu'un premier oratoire chrétien aurait fait son apparition à Tohogne. En tous cas, la chronique ne peut faire allusion à l'église romane qui reçut saint Martin pour titulaire lors de sa consécration, ainsi que près de la moitié des églises paroissiales dans l'ancien concile d'Ouffet.

Dans nos régions, le culte de saint Martin atteignit son apogée pendant la seconde moitié du 6^e et au début du 7^e siècle, pour décliner ensuite et connaître un renouveau de popularité sous les Carolingiens (12).

Le choix de saint Martin pour titulaire est un autre argument auquel on peut avoir recours pour appuyer l'hypothèse de l'existence d'un oratoire pré-roman à Tohogne (13). L'hypothèse n'est certainement pas absurde, mais les arguments en sa faveur sont trop fragiles pour que nous puissions la considérer comme acquise.

C'est cet oratoire qui aurait donc été remplacé par l'actuelle église Saint-Martin qui, elle, est romane et dont le titre seul inspire une présomption d'antiquité (14).

Nous basant sur ses caractères archéologiques et procédant par comparaison, nous croyons pouvoir faire remonter la date de sa construction à la fin du XI^e siècle.

La technique primitive et la mise en œuvre maladroite, le décor inexistant à l'intérieur et réduit au minimum à l'extérieur font instinctivement penser au XI^e siècle. Nous y reviendrons dans le chapitre descriptif.

La comparaison avec les églises Saint-Etienne de Waha et Saint-Remacle d'Ocquier nous permet de situer plus précisément l'époque de sa création à la fin du XI^e siècle. L'église Saint-Etienne de Waha nous offre l'aide précieuse de sa chronologie établie avec certitude : la date de 1050 fournie par la pierre dédicatoire ne semble pouvoir être appliquée qu'au chœur seul, tandis que la nef avec les parties basses de la tour est à reporter à une date plus éloignée, antérieure au premier quart du XI^e siècle (15). D'aspect nettement moins archaïque que la nef de Waha, celle de Saint-Martin de Tohogne paraît également de construction plus récente que le chœur de Saint-Etienne de Waha.

D'autre part, comparée au niveau du décor mural à sa voisine, l'église Saint-Remacle d'Ocquier, dont le programme répond aux mêmes besoins, et qui peut être datée des années 1150 (16), l'église Saint-Martin de Tohogne présente un stade d'évolution certainement moins avancé dans l'architecture romane mosane.

Il nous paraît donc légitime de faire remonter sa création à la fin du XI^e siècle, d'autant plus que l'église est citée dans la liste des biens du monastère de Stavelot que l'abbé Wibald fait dresser en 1130-1131.

Il y est signalé qu'elle a appartenu autrefois à l'abbaye, car elle a été citée dans des documents plus anciens, mais elle est passée depuis dans les mains séculières (17).

On retrouve d'ailleurs la mention de Tohogne parmi les églises et chapelles qui ont dépendu de l'abbaye de Stavelot, jusqu'au XVII^e siècle. Le manuscrit

intitulé "Gesta sub il. Principe Francisco Egone" et rédigé en 1670 à l'abbaye, parle de l'église Saint-Martin dans les mêmes termes que la liste de l'abbé Wibald (18).

Les "mains séculières" dont parlent les archives désignent très probablement le seigneur de Durbuy. En effet, c'est un seigneur de Durbuy, Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg et de Namur, qui cède le patronage de l'église de Tohogne à l'abbaye de Floreffe peu de temps avant sa mort survenue en 1196 (19). Cette donation fut contestée par son gendre Thibaut, comte de Bar. Le différend qui surgit entre lui et l'abbaye de Floreffe fut réglé en 1212 par l'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont. L'abbaye de Floreffe conserva le patronage et le comte de Bar obtint la dîme de l'église (20).

La querelle ne fut pourtant réglée définitivement qu'en 1304, par un nouvel accord entre l'abbé Hugues de Floreffe et Henri, comte de Luxembourg et seigneur de Durbuy.

Le comte obtint la moitié du patronage de l'église et l'entière des dîmes que le seigneur de Durbuy levait depuis près d'un siècle déjà (21). Il en fera immédiatement usage pour faire nommer l'abbé Gosuin de Jupille à la cure de Tohogne (22). Bien plus tôt, dès le XIIe siècle, la paroisse de Tohogne avait reçu, comme celles d'Enneilles et de Wellin, une cuve baptismale sortie d'un atelier mosan. On n'a malheureusement conservé des fonts romans originaux que la base : un socle quadrangulaire en calcaire bleu de Meuse supportant une grosse colonne cantonnée de quatre colonnettes (23).

L'église subit très tôt des remaniements : pendant la période romane déjà, les deux portes percées dans ses faces méridionale et septentrionale furent bouchées et probablement remplacées par une entrée dans la façade occidentale du bas-côté sud.

Intimement liées depuis toujours, l'histoire du village et celle de l'église vont de pair pendant les siècles qui suivirent. L'église et sa solide tour-donjon servirent certainement de refuge pendant les temps difficiles : en avril 1490, les troupes du prince-évêque de Liège, Jean de Hornes, et celles de Guillaume de la Marck s'affrontent à Tohogne (24). En 1565, sous Marguerite de Parme et lors du retrait des troupes espagnoles, les calvinistes procèdent à des pillages dans la région.

C'est probablement à la suite de leur passage que le chœur et la nef de l'église ainsi que la maison pastorale nécessitèrent d'importantes réparations. Il fallut une sentence du Conseil du Luxembourg pour obliger les décimateurs à payer les réparations qui leur incombaient.

Entamés en 1611, les travaux furent achevés en 1617. Nous savons qu'ils portèrent principalement sur la nef, mais les archives ne précisent malheureusement pas davantage les travaux exécutés (25). Il est probable que c'est lors de cette campagne de travaux que les murs gouttereaux furent surélevés de quelques assises et que la charpente de la nef fut renouvelée. Le poinçon de la dernière ferme porte deux fois la date de 1612.

Un peu plus tôt, à la fin du XVIe siècle, la cinquième fenêtre vers l'est du bas-côté nord avait été remplacée par une baie gothique.

A notre avis, c'est également au XVIe siècle que les deux piliers vers l'est avaient été remplacés en sous-œuvre par deux colonnes, comme ce fut le cas à l'église Saint-Remacle d'Ocquier pour tous les piliers (26).

Le village et son église probablement aussi souffrirent pendant la guerre entre les Français, alliés des Hollandais, et les Espagnols qui s'affrontèrent dans la région entre 1632 et 1637. Sans compter la peste qui ravagea le pays en 1636 (27).

Lorsque l'official du Condroz visita l'église en 1664, il constata l'état lamentable dans lequel elle se trouvait, ainsi que la maison pastorale d'ailleurs. Cette visite et les résolutions qui s'ensuivirent furent décrites avec précision par les curés Bourdon et Poncin dans leur registre respectif (28).

Le chœur, dont les murs étaient "crevés des trois côtés" et dont "la voûte menaçait ruine", sera reconstruit par les décimateurs "ab ipsis fundamentis".

Cette reconstruction fut achevée en 1682, date gravée dans le linteau de la petite porte percée dans le pan sud-est du chœur polygonal. Quant à la tour qui était "entièrement tombée" vers 1650, elle sera reconstruite vers 1680 par les paroissiens qui vendront pour cela tous les "bois et ferails de l'ancienne tour et flèche de ladite église". Ces "ferails" désignent "la croix de la flèche qui avait été brisée lors de la chute de la tour et les ancras de fer qui s'y trouvaient aux deux côtés".

En outre, il fallait encore exécuter un certain nombre de besognes secondaires ou d'entretien courant.

Ainsi, les décimateurs étaient chargés de la réfection du toit et des fenêtres et murs gouttereaux qui étaient en mauvais état, et les héritiers des particuliers enterrés dans la nef, de la réfection du pavement.

Pour la réparation du toit des "manottes latérales" ou collatéraux, de leurs fenêtres abimées et de leur pavement, les paroissiens et les héritiers des particuliers enterrés devant les autels latéraux, se partagèrent les frais.

C'est le curé Guillaume Duchesne, pasteur à Tohogne de 1665 à 1697, qui vint à bout des réparations les plus importantes, celles du chœur et de la tour certainement (29).

Il est probable que la disposition actuelle de l'entrée du chœur date de sa reconstruction. Il est difficile de préciser dans quel but les deux colonnettes à chapiteau cubique furent placées à cet endroit.

Peut-être a-t-on voulu améliorer la vue sur l'autel ? Leur origine est tout aussi difficile à préciser.

Nous reviendrons plus amplement sur ce problème dans le chapitre descriptif qui suivra. Quant à la tour, ses parements extérieurs furent entièrement refaits, mais à l'intérieur on conserva le noyau roman primitif jusqu'au départ du second étage actuel.

Aucun document, parmi ceux que nous avons pu consulter à la cure, ne signale que les autres réparations projetées - de moindre importance il est vrai - furent exécutées.

Mais il est probable que c'est lors de cette campagne de travaux que les deuxième, quatrième et cinquième fenêtres vers l'est, du bas-côté sud, furent refaites.

Elles reçurent un encadrement de calcaire typique du XVIIe siècle.

En 1698, les décimateurs firent refondre la cloche décimale (30).

En 1699, on répara partiellement le toit du bas-côté nord aux frais des paroiss-

siens (31). D'autres travaux de réparation et d'entretien assez importants furent déclarés urgents après une autre visite archidiaconale en 1700.

Ils comportaient entre autres, la réfection de la fenêtre de la chapelle de Presseux, la réparation et la consolidation des murs des deux bas-côtés et de leur chapelle, la réparation des "planchers" au-dessus de la nef centrale, des bas-côtés et de la chapelle Saint-Pierre au nord.

En outre, il n'y avait pas de pierre au maître-autel qui n'était pas encore consacré (32).

Ces travaux de réparation, déclarés si nécessaires en 1700, s'échelonnèrent sur de longues années. De 1702 à 1706, le curé Bourdon en fait exécuter un certain nombre d'importance secondaire : un "plancher" dans la tour de l'église, avec "l'escalier pour aller aux cloches", les "planchers" des appendices du bas-côté, le replâtrage et reblanchissage complet des parois, à l'intérieur ou à l'extérieur, il ne le précise pas (33).

Le 19 août 1710, Monseigneur de Liboy, évêque de Thermopol et suffragant de Liège, vient consacrer le maître-autel. Il y mettra les reliques de saint Boniface et de sainte Claire et donnera pour patrons principaux la Vierge et saint Martin (34).

En 1716, les décimateurs font réparer le toit de la nef centrale (35).

Les paroissiens et la famille de Presseux se partagèrent les frais pour poser une nouvelle charpente et faire réfectionner la toiture du bas-côté sud et de la chapelle de cette famille (36). La réparation du "plancher" au-dessus de la chapelle Saint-Pierre sera prise en charge par le curé Bourdon lui-même (37).

En 1727, Poncin succède à Bourdon, qui est enterré au milieu du chœur de l'église. Lors du repavement du chœur au XIXe siècle, sa pierre tombale sera placée dans le mur nord du porche d'entrée, au rez-de-chaussée de la tour, où elle se trouve toujours. A sa gauche se trouve celle de son successeur, mort en 1762, et qui avait été enterré dans le chœur, du côté de l'épître (38).

C'est Poncin qui fit exécuter les cinq fenêtres du XVIIIe siècle dans les bas-côtés : les première, deuxième, quatrième vers l'est du bas-côté nord et les première et troisième vers l'est du bas-côté sud.

Il a également fait faire des travaux secondaires comme le blanchissage de l'église (39).

Lorsque l'abbé Charles Kneip arriva à la cure de Tohogne en 1828, il constata l'état déplorable de l'église et du presbytère qui avaient visiblement souffert pendant la révolution française. Ainsi qu'il l'écrit dans le *Registrum Novum* : "Il n'y avait pour ainsi dire ni maison, ni église. Celle-ci était dans un état déplorable : pauvre dans l'intérieur, pauvre dans l'extérieur...". La tour menaçait ruine. Aussi, en 1829, on refait une partie de sa façade à neuf et on la recrépit entièrement. En 1832, Kneip fait restaurer le parvis. Il fait encore exécuter un certain nombre de travaux d'entretien et de réparation tels que la pose d'un plafond sur la nef centrale et la réparation complète des toitures, la réfection des fenêtres hautes, le blanchissage des parois intérieures, le pavement en pierres polies grises et bleues.

C'est lors des travaux de 1829-1830 que l'on signale pour la première fois l'existence d'une "belle cave au milieu de l'allée entre les premiers bancs". Il s'agit probablement d'un caveau. De nombreux personnages tant laïcs qu'ecclésiastiques

tiques avaient été enterrés dans l'église.

En 1838, Kneip fait placer le jubé contre le mur ouest de la grande nef.

L'orgue qui l'occupe masque partiellement la grande baie en plein-cintre qui faisait communiquer jadis le premier étage de la tour avec la grande nef (40).

Dès 1869, on parle d'une véritable restauration pour assurer la bonne conservation de l'édifice (41).

En fait, les travaux qui seront exécutés en 1870 sont d'importance secondaire : on se borne à la réfection de toute la toiture, de certaines fenêtres et à des aménagements intérieurs sans grande importance (42). Une trentaine d'années plus tard, une campagne importante de travaux de réparation et d'entretien fut entreprise à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice. Dès 1898, on avait constaté que les murs de la tour et les deux pignons de la nef étaient en mauvais état, ainsi que le bas des murs des bas-côtés qui souffraient fort de l'humidité. La toiture de la tour et de l'église exigeait de sérieuses réparations. A l'intérieur, le plafond du collatéral nord et le pavement de l'église devaient être renouvelés.

Les fenêtres du chœur de l'ancienne sacristie et celle près de l'autel de la Vierge devaient être réfectionnées (43).

Les travaux furent probablement exécutés en 1903, les comptes de la Fabrique étant nettement plus élevés cette année-là.

En 1904, on décida de construire une nouvelle sacristie (44). Elle sera accolée au sud du chœur, en prolongement du collatéral méridional. En 1908, les murs de la tour furent encore recrépis et rebadigeonnés au ciment, ainsi qu'il avait été fait pour le mur ouest de la petite nef méridionale (45).

La tour nécessitera cependant encore une autre campagne de travaux. Commencée en avril 1961, elle fut achevée un an plus tard. Elle porta principalement sur les murs extérieurs qui furent rejointoyés.

A l'intérieur, on renouvela les planchers séparant les différents niveaux. Les autres aménagements que l'on avait souhaité entreprendre à l'intérieur de l'église et au premier étage de la tour ne furent pas exécutés en raison du mauvais état des toitures qui exigeaient une réparation urgente et complète.

Enfin, les toitures furent réparées tout récemment, en 1969.

DESCRIPTION DE L'EDIFICE ACTUEL

Eglise rurale paroissiale, l'église Saint-Martin de Tohogne reflète au niveau du plan les exigences de son programme : les trois nefs sont prises entre un chœur plus bas à l'est et une tour plus haute à l'ouest. Son plan illustre le thème basilical et se traduit à l'extérieur par des volumes s'étageant harmonieusement d'est en ouest.

La longueur totale de l'édifice est de 32,98 m et sa largeur de 15,05 m (46). Normalement orientée, l'église est construite en matériaux locaux : ce sont des moellons de calcaire et de grès principalement. On y ajouta ça et là des moellons de "pierre d'avoine", pierre plus tendre, de teinte rougeâtre et provenant du grès.

La tour

A l'ouest de la nef centrale se dresse une solide tour carrée. L'élancement

de son volume est encore souligné par la haute flèche octogonale posée lors des travaux de 1680 (47).

A l'intérieur, ses parties basses appartiennent encore à la construction primitive et remontent donc à la fin du XI^e siècle.

Sa superstructure date de la reconstruction de 1680. Son aspect extérieur résulte de cette campagne de travaux et des réfections plus ou moins importantes qui affectèrent ses parements en 1830, 1908 et 1961 principalement (48). Sans compter les rejointoiements, recrépissages et rebadigeonnages successifs que son entretien nécessita régulièrement.

Elle dresse quatre murs nus aux parements lisses, élevés en assises horizontales de moellons bien taillés de grès et de calcaire reliés par un mortier à chaux. Par la parcimonie des ouvertures, elle évoque encore la tour-refuge : ses parois ne sont percées que du portail servant actuellement d'entrée à l'église du côté sud et des meurtrières qui surmontent ce portail, ainsi que des quatre ouïes à l'étage des cloches. Aucune plinthe, larmier ou cordon ne l'orne, aucun retrait ne souligne les différents niveaux.

Les ouïes hautes et rectangulaires percées à l'étage des cloches dans les parois nord et sud sont semblables. L'ouïe percée dans la face orientale est surmontée d'un linteau fait d'une poutre de chêne. Celle percée dans la face occidentale de l'édifice, encadrée de pierre de taille, est surmontée d'un linteau en arc surbaissé.

Le portail d'entrée est composé de trois monolithes en calcaire bleu de Meuse à patine blanche. Son linteau en bâtière est décoré en son centre d'une simple croix pattée en relief et sa partie supérieure présente une petite corniche saillante (49). Il est difficile de préciser son origine. Selon L. Tollenaere qui le date de la première moitié du XIII^e siècle, il faisait partie intégrante d'une construction de cette époque (50).

Avant d'être placé dans le mur sud de la tour, ce portail a pu se trouver dans le mur occidental du collatéral sud. Nous y reviendrons dans la description des murs extérieurs des bas-côtés.

Il occupe très probablement son emplacement actuel depuis la reconstruction de 1680, comme la niche rectangulaire qui abrite une statue de saint Donat qui surmonte immédiatement son linteau.

A l'intérieur, la tour est divisée en six niveaux, rez-de-chaussée compris. Ils sont marqués à l'extérieur par des meurtrières percées dans la paroi méridionale en 1680 très probablement et séparés à l'intérieur par des planchers établis au même moment sans doute et renouvelés en 1961.

Le rez-de-chaussée (51) appartient encore à la construction primitive, mais, outre la réfection de ses parements extérieurs, il subit certains remaniements à l'intérieur, en 1680 principalement.

Servant de portail à l'église depuis cette campagne de travaux très probablement, il est éclairé par une fenêtre percée dans le mur nord à 1,77 m du niveau actuel du sol et qui est largement ébrasée vers l'intérieur (52). Son encadrement extérieur, semblable à celui des fenêtres du chœur, date donc très probablement de la reconstruction de la tour en 1680. Peut-être a-t-on repris à ce moment-là la disposition originale mais il nous paraît peu probable que la tour ait été percée dès son origine à la base par une baie et certainement pas de ces

dimensions. Les ouvertures des tours romanes n'étaient-elles pas réduites en nombre et en dimensions, à la base principalement, étant donné leur fonction profane de refuge et les problèmes de stabilité ?

Le rez-de-chaussée est entièrement enduit, plafond plat compris, d'un épais badigeon jaunâtre sur lequel subsistent des fragments de couleurs roses et vertes, sur la paroi occidentale surtout. Il fut probablement peint après avoir été converti en portail. Le plafond plat, datant de 1680 très probablement, et soutenu par une poutre (0,30 m - 0,40 m d'équarissage) située à 0,70 m de la paroi est de la tour, est couvert de cet enduit lui aussi. À part l'épaisseur considérable de ses murs (53), il ne subsiste aucun indice permettant de supposer que le rez-de-chaussée fut jamais couvert d'une voûte.

À 0,70 m du mur occidental, le plafond de 1680 est percé de deux trous ronds (0,04 m de diamètre) destinés autrefois à faire passer les cordes des cloches. On en retrouve de semblables au même endroit à chaque niveau.

La paroi orientale est percée dans l'axe d'une porte donnant accès à l'église, datant certainement de l'aménagement du rez-de-chaussée en portail (54). Il ne subsiste aucune trace du moyen de communication antérieur entre la nef et le rez-de-chaussée de la tour.

Lors du repavement du chœur de l'église en 1902-1903, on encastra les pierres tombales des curés Bourdon et Poncin qui s'y trouvaient, sous la fenêtre percée dans le mur nord du rez-de-chaussée de la tour (55).

Le sol du rez-de-chaussée est recouvert depuis 1903 de dalles en marbre noir de Dinant (dimensions : 0,32 x 0,32 m). Le pavement précédent en dalles de calcaire est encore visible sous la première volée de l'escalier.

On accède au premier étage par un escalier en chêne en deux volées, dont la première, la plus ancienne, est accolée au mur occidental du rez-de-chaussée.

La seconde recoupe la fenêtre percée dans la paroi nord et mène au plancher de bois établi en 1961 au-dessus du plafond du rez-de-chaussée (épaisseur : 0,28 m). Le premier étage (56) est éclairé par une meurtrière (57) percée dans le mur sud à 0,93 m du niveau du plancher, soit à 4,13 m du niveau du sol.

Les murailles intérieures appartiennent encore à la construction primitive. La paroi occidentale a été renforcée par trois ancrages de fer en forme de I et rejointoyée au ciment, comme les autres parois d'ailleurs. Les murs nord et sud sont percés chacun d'un trou plus ou moins carré aveugle ayant probablement servi à recevoir les poutres des échafaudages lors de la construction.

Côté est, le mur garde la même épaisseur qu'au rez-de-chaussée jusqu'à une hauteur de 0,42 m au-dessus du plancher, soit 3,62 m au-dessus du niveau actuel du sol, où cette épaisseur est réduite de 0,22 m.

L'arcade en plein cintre, qui ouvrait jadis le premier étage de la tour sur la grande nef et qui est bouchée actuellement, prend son départ sur deux claveaux saillants situés dans les angles nord-est et sud-est à 1,40 m du plancher (58).

Une fissure affectant la forme de l'arcade est parfaitement visible à l'intérieur de l'église malgré le badigeon et l'orgue monumental qui occupe presque toute la largeur du jubé. Il est probable que c'est lors de l'installation de ce jubé en 1838 qu'elle fut bouchée (59).

Le mur qui l'obture a été rejointoyé au ciment.

Ce fut également le cas pour l'intrados de l'arcade qui semble formé de claveaux allongés assez réguliers et posés en encorbellement.

L'église Saint-Martin, église paroissiale rurale, abritait donc à l'étage de la tour une tribune dont l'origine probablement sociale, doit être mise en rapport avec l'existence d'une famille noble à Tohogne. Cette salle d'étage, peut-être dédiée à saint Michel dont le culte se situait normalement à l'ouest du bâtiment, avait vue sur la nef par la grande arcade en plein cintre obturée actuellement.

Le sommet de l'arcade se situe au deuxième étage (60). On y accède par un escalier menant à une trappe ménagée dans le plancher, disposition qui date de la restauration de 1961.

Ce plancher repose sur une retraite horizontale de 0,08 m de largeur que les murailles de la tour marquent à 6,05 m du niveau du sol, sur la face interne des côtés nord et sud. Le plancher est encore supporté par une grosse poutre de chêne (0,23 m x 0,23 m d'équarissage) reliant les parois.

On retrouve à ce niveau les ancres de fer consolidant la paroi ouest et les trous carrés aveugles dans les murs nord et sud ayant probablement servi aux échafaudages au cours de la construction. L'étage est éclairé par une meurtrière semblable à celle du premier étage et située à 0,93 m du plancher. Ses dimensions sont sensiblement les mêmes (61).

Le plancher du troisième étage (62) repose sur trois grosses poutres (équarissage : 0,23 m x 0,23 m).

Toutes les parois ont été rejointoyées au ciment.

La paroi orientale est percée à 0,53 m du plancher (soit à 9,33 m du sol) d'une petite porte rectangulaire dont le linteau, formé de poutrelles de bois de 0,15 m de largeur, est surmonté d'un arc de décharge en arc surbaissé en pierre. L'ouverture donne accès aux combles de la nef (63). Cette paroi date vraisemblablement de 1680, vu sa construction.

Le mur sud est percé à 0,93 m du plancher d'une meurtrière semblable à celles rencontrées aux deux étages inférieurs.

Le quatrième étage a une hauteur de 2,47 m. Il est éclairé par une meurtrière (64) semblable à celles des niveaux inférieurs et percée dans la paroi méridionale à 0,93 m du plancher. A une hauteur de 13 m du sol, la paroi septentrionale présente une rangée de 5 trous carrés aveugles (0,15 m x 0,15 m) absents sur les autres parois. Ils eurent vraisemblablement une fonction différente de celle des niches aveugles signalées aux autres niveaux. Outre que ces dernières sont plus grandes, en général, elles sont toujours disposées irrégulièrement. Elles sont d'ailleurs présentes à ce niveau-ci également dans les parois nord, sud et est. Cette rangée de trous carrés dans la paroi septentrionale a-t-elle pu recevoir autrefois l'extrémité de poutres servant de solives à la charpente d'une flèche ?

Il nous paraît peu vraisemblable qu'en 1680, on ait construit une tour de 13 m de hauteur, à peine plus haute que la nef, tour qui aurait été surhaussée par après de 13 à 18 m de hauteur.

Il n'y a d'ailleurs pas à l'intérieur de différence particulièrement visible de matériaux ou de mortier à partir de cette hauteur. A l'extérieur, la construction de la tour paraît également homogène. Cette rangée de trous doit avoir eu une autre fonction à l'origine.

Le cinquième étage est celui des cloches. Les murs montent à une hauteur de 2,99 m. Chacun d'eux est percé à 1 10 m du sol d'une ouïe rectangulaire garnie d'abat-son de bois (65). L'une des pierres d'encadrement intérieur de l'ouïe orientale porte la date de 1839. Nous n'avons retrouvé aucune trace dans les archives de travaux exécutés à la tour cette année-là. Il n'y avait qu'une seule cloche à l'arrivée du curé Kneip en 1828 (66). Une nouvelle fut livrée en 1839.

La pente de la charpente de la flèche est de 75° à 80°. Les poutres reposent directement sur le faite des murs, sans l'entremise d'une sablière.

Au terme de la description de la tour, nous sommes en mesure de déterminer l'importance de la reconstruction de 1680, que les archives ne précisaient pas.

Il semble bien que l'official du Condroz exagère l'état de délabrement de l'église dans son rapport de 1664, en ce qui concerne la tour du moins.

Il y dit entre autres que "la thour était complètement tombée, passé 13 à 14 ans", vers 1650 donc.

Or, l'infrastructure de la tour romane était restée en place et fut conservée lors de la reconstruction des parties hautes du côté est. Les murailles romanes subsistent encore actuellement jusqu'au sommet de l'arcade ouvrant la tribune, logée au premier étage, sur la nef. Son sommet correspond au départ du 2^e étage.

Les parois romanes nord et sud étaient sauvées jusqu'à une hauteur de 6,05 mètres environ, correspondant au départ du second étage actuel, et celle de l'ouest fut certainement conservée jusqu'au départ du premier étage actuel.

La reconstruction de la tour ne fut donc pas totale, même si ses parements extérieurs furent entièrement refaits.

Lors des travaux postérieurs, son aspect changea peu.

Nous ne sommes pas en mesure de reconstituer la tour ayant précédé l'actuelle : les archives ne nous ont fourni aucune indication à son sujet et les vestiges qui en sont conservés ne nous offrent que de maigres indices.

Elle était de toute façon construite sur plan carré, pourvue à l'étage d'une tribune au-dessus d'un rez-de-chaussée, sans doute couvert d'un plafond plat.

Il ne reste plus aucune trace actuellement du mode d'accès et d'éclairage de ce rez-de-chaussée.

Les nefs

Le dispositif actuel des trois nefs remonte à l'origine de l'église, à la fin du XI^e siècle. Il n'a guère changé depuis, si ce n'est pour des éléments secondaires.

Il se divise en cinq travées identiques rythmées par des arcades romanes en plein cintre reliant six piliers oblongs et deux colonnes à l'est.

A chaque travée correspond une fenêtre dans la nef haute et les bas-côtés.

Dans l'axe de chacun des collatéraux et s'ouvrant sur eux par une arcade, se place une absidiole semi-circulaire empâtée, voutée en cul-de-four.

Collatéraux et nef centrale sont couverts d'un plafond plat. Tout l'intérieur de l'édifice est enduit. Actuellement, on y accède par le porche aménagé au rez-de-chaussée de la tour.

Extérieur

Les murs des trois nefs (67) aux parements très frustes, sont formés d'un blocage de moellons irréguliers de calcaire, de grès et de "pierre d'avoine".

Le mortier utilisé est jaune-blanc, très granuleux. C'est un mortier à chaux fait à partir de calcaire et contenant du sable et une portion de farine de seigle. Tous les chaînages d'angles furent refaits au cours des siècles.

Les murs gouttereaux, ainsi que ceux des bas-côtés, furent surhaussés en 1612 très probablement sur une hauteur de deux ou trois assises au-dessus des trous carrés où aboutissaient les entrants de la charpente primitive. On utilisa des moellons de calcaire bien taillés et disposés en assises régulières.

L'appareil très fruste des nefs se retrouve dans le mur-pignon de la nef haute et les extrémités orientales des bas-côtés. Celles-ci étaient décorées d'une arcade aveugle (68) construite sur gabarit, posé sur deux retraits aménagés dans l'embrasure de l'arcade. Celle-ci encadre une petite baie plein cintre qui éclairait jadis chacune des absidioles. Seule celle du nord est visible actuellement.

La sacristie construite en 1904 et accolée au mur méridional du chœur, masque celle du sud.

Elles furent bouchées fin du XVIIe ou début du XVIIIe siècle.

Quant aux parements des extrémités occidentales des deux bas-côtés, ils ont été refaits ultérieurement et rebadigeonnés au ciment. Tout l'extérieur de l'église fut sans doute recouvert jadis d'un crépi gris-jaune dont il subsiste des traces dans l'encadrement des fenêtres hautes primitives.

La couleur rose de certains joints, surtout dans le mur du bas-côté sud, indique qu'il y eut peut-être un incendie qui laissa également des traces à l'intérieur de l'église, sur le premier pilier vers l'ouest de la rangée nord.

Sur le mur ouest du bas-côté sud, il semble y avoir un moellonnage de remplissage.

On distingue deux fissures verticales, distantes l'une de l'autre de 2,03 m. Ces mesures correspondent avec la largeur totale du portail de réemploi fixé dans la face sud de la tour. Aussi, il est probable qu'avant de se trouver à son emplacement actuel, le portail était placé à cet endroit. Cette entrée aurait été supprimée au moment du percement de la porte du rez-de-chaussée de la tour en 1680 et aurait succédé aux autres entrées dont il reste des traces dans les murs nord et sud des bas-côtés et qui, elles, sont romanes.

Dans le mur du bas-côté sud, c'est sous la quatrième fenêtre vers l'est que l'on aperçoit les traces d'une entrée primitive : les jambages et une partie de l'arcade en plein cintre sont encore visibles. L'arcade est recoupée par le seuil horizontal de la fenêtre en plein cintre dont l'encadrement fut refait au XVIIe siècle (69).

Dans le mur du bas-côté nord, c'est sous la deuxième fenêtre vers l'est que l'on retrouve les traces d'une autre porte romane.

Elle est semblable à la précédente. Le moellonnage de remplissage qui les obture est semblable à l'appareil primitif des murs gouttereaux et des bas-côtés. Ces portes furent donc bouchées très tôt, probablement encore à l'époque romane. Les murs de la nef haute sont percés de chaque côté de cinq fenêtres en plein cintre situées dans l'axe de chaque travée. Elles sont encadrées d'une baie

aveugle, seule décoration extérieure primitive avec les arcades aveugles des extrémités orientales des bas-côtés. Le travail très irrégulier de ces arcades, dont les claveaux sont faits de moellons allongés, nous reporte à la fin du XI^e siècle.

Le vitrage des fenêtres est situé à peu de distance du parement extérieur des murs. Elles sont légèrement ébrasées; le glacis est peu prononcé à l'extérieur.

A l'intérieur de l'encadrement, il subsiste encore des traces de l'ancien crépi gris-jaune ayant recouvert tout l'extérieur de l'édifice.

La toiture des bas-côtés se situe exactement sous leur seuil.

Contrairement aux fenêtres des murs gouttereaux, restées dans leur état primitif, les baies des bas-côtés furent toutes remaniées aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

La cinquième fenêtre vers l'est du bas-côté nord, dont le remplage est situé dans le parement du mur, est gothique. Elle peut être datée de la fin du XVI^e siècle (70).

Les deuxième, quatrième et cinquième fenêtres vers l'est du bas-côté sud et la troisième vers l'est du bas-côté nord furent refaites au XVII^e siècle, après la visite de l'official du Condroz en 1664, lors de la même campagne de travaux que le chœur et la tour. Leur encadrement, en pierres calcaires taillées en palettes, se termine en plein cintre.

Leur seuil est horizontal, les montants sont légèrement chanfreinés (71). Le vitrage est situé à peu de distance du parement des murs. Le glacis est presque nul à l'extérieur. Leurs dimensions sont sensiblement les mêmes que celles des fenêtres hautes.

Les première et troisième fenêtres vers l'est du bas-côté sud et les première, deuxième et quatrième vers l'est du bas-côté nord furent réfectionnées au XVIII^e siècle. Leurs dimensions sont les mêmes que celles du XVII^e siècle (72).

Leur encadrement est en pierres calcaires bouchardées. Il se termine en plein cintre. Le seuil est horizontal et le vitrage situé à peu de distance du parement extérieur. Sans doute furent-elles exécutées à la suite d'une autre visite de l'archidiacre du Condroz, en 1700. Le rapport signalait entre autres que la fenêtre de la chapelle de Presseux exigeait des réparations (73).

Les travaux de réparation exécutés en 1829-1830 par l'abbé Kneip n'apportèrent pas de changements aux fenêtres (74) et ceux exécutés en 1903 par le curé Deldef à la fenêtre près de l'autel de la Vierge, ne la modifièrent pas davantage (75). La disposition des fenêtres originales devait être différente, vu la présence des deux portes d'entrée certainement primitives dont on aperçoit encore les traces. Le parement extérieur ne conserve malheureusement aucune trace des fenêtres romanes.

La toiture de la nef repose sur une charpente renouvelée en 1612, selon la date gravée sur le poinçon de la dernière ferme vers l'est. Sa pente est de 45 degrés.

A l'ouest, la faite de la toiture recoupe le seuil de l'ouïe percée dans la face est de la tour. Sur le versant nord, elle est percée de deux lucarnes. Depuis sa réparation en 1969, elle est ardoisée de la même manière que le chœur. Les bas-côtés sont couverts actuellement d'un toit en appentis, dont la pente est de 40 degrés. La pente du toit primitif était probablement plus accentuée que l'ac-

tuelle, les murs des collatéraux ayant été surélevés au XVII^e siècle très probablement, ainsi que nous l'avons signalé plus avant.

Intérieur

L'espace intérieur des nefs est composé de cinq travées identiques, rythmées par cinq arcades en plein cintre, couvertes d'un plafond plat. Longueur et largeur primitives des trois nefs sont conservées (76).

Dans le vaisseau central, la partie supérieure de la première travée est occupée par le jubé, placé par l'abbé Kneip en 1838 (77). On y accède par un escalier accolé au mur ouest du bas-côté nord, escalier qui mène à une niche sise à 3,60 m du sol et formée par un évidement pratiqué dans l'épaisseur du mur occidental de la nef avec son point de rencontre avec le mur gouttereau septentrional.

Nef centrale

Le vaisseau central est séparé des collatéraux par deux rangées de piliers oblongs arrondis aux angles, dont les deux derniers vers l'est ont été remplacés en sous-œuvre par deux colonnes (78). Cette transformation date très probablement du seizième siècle.

Piliers et colonnes sont dépourvus de base : les piliers sont couronnés actuellement d'une imposte très simple formant abaque, absente du côté des collatéraux. La même imposte surmonte le chapiteau fantaisiste dont les colonnes sont couronnées.

Tous les supports sont badigeonnés d'un enduit gris-brun qui couvre jusqu'à leur imposte.

Le premier pilier vers l'est de la rangée nord étant endommagé, il révèle la construction des supports : les piliers sont maçonnés en moellons de calcaire irréguliers noyés dans le mortier jaune-blanc assez granuleux que nous avons déjà rencontré à l'extérieur de l'édifice.

La retombée des arcades sur les chapiteaux étant rectangulaire, les piliers étaient vraisemblablement oblongs dès l'origine. Le cas n'est pas rare : on en rencontre d'autres exemples chez les consœurs brabançonne de l'église Saint-Martin, comme Mousty, Neerheylissem, Epeghem (79). Il est difficile de préciser à quel moment leurs angles furent arrondis. La probable imposte originale faisait sans doute saillie sur les deux côtés recevant la retombée des arcades. Il est peu probable, en effet, qu'une partie de l'imposte, faisant saillie du côté des collatéraux, ait été supprimée.

Piliers et colonnes sont reliés par des arcades en plein cintre au profil simplement rectangulaire (80).

Entièrement enduites comme à l'origine probablement, ces arcades ne révèlent pas leur construction.

Néanmoins le tracé maladroit des arcs est fort sensible, leur rythme est encore assez lent, elles paraissent assez trapues par rapport à la hauteur des murs gouttereaux.

Dans l'axe de ces arcades, correspondant avec les travées, les murs gouttereaux sont percés de grandes baies en plein cintre, cinq de chaque côté (81).

Leurs dimensions considérables et l'évasement très prononcé devaient cap-

ter une lumière assez généreuse et assurer à l'édifice un éclairage constant.

Elles ont conservé à l'intérieur leurs dimensions et encadrement d'origine : ici aussi on est frappé de prime abord par la maladresse du tracé de l'arc qui les couronne.

Dépourvus de tout décor à l'origine, les murs gouttereaux portent depuis le XVIII^e siècle très probablement une corniche moulurée en stuc à 0,25 m au-dessus du sommet de l'ébrasement des fenêtres hautes. Ils sont couverts entièrement d'un enduit repeint et reblanchi à plusieurs reprises.

Les murs gouttereaux furent d'ailleurs couverts d'un enduit dès avant 1612, sinon dès l'origine comme tout l'intérieur probablement, puisqu'il en subsiste des traces à leur partie supérieure, au-dessus du plafond actuel.

Le même enduit couvre le plafond plat qui règne à 9,80 m du pavement actuel. En très mauvais état actuellement, il date probablement de 1612, lorsque la charpente de la nef fut renouvelée et les murs gouttereaux surhaussés de 0,40 m à 0,30 m seulement vers l'extérieur sur la moitié de l'épaisseur des murs romans. Il remplaça un plafond de bois soutenu à la même hauteur par les entrails de la charpente originale, disparue elle aussi.

Les combles de la nef sont accessibles par la petite ouverture rectangulaire percée dans la paroi orientale de la tour, au troisième étage. La charpente actuelle date bien de 1612, cette date étant gravée à deux reprises sur le poinçon de la dernière ferme s'appuyant contre le mur-pignon oriental de la nef. La pente est de 45 degrés. Chacune des fermes, constituées de pièces de réemploi assemblées à tenons et mortaises et distantes de 2,26 m, est portée sur un entrail reposant sur les murs gouttereaux romans (82).

Comme l'actuelle, la charpente romane comportait neuf fermes, les endroits où aboutissaient les neuf entrails de base étant parfaitement visibles à l'extérieur. Il n'est plus possible de préciser sa pente : ni le mur-pignon oriental, ni son pendant occidental, ne portent des traces d'une pente de charpente différente de l'actuelle.

Collatéraux

Les bas-côtés nord et sud présentent les mêmes particularités : de profonds remaniements affectèrent les fenêtres et portes d'entrée primitives. Nous l'avons vu dans la description de l'extérieur de l'édifice.

La cinquième fenêtre vers l'est du bas-côté nord, la baie gothique du XVI^e siècle, est largement ébrasée vers l'intérieur (83).

Le tracé de son embrasure est rectangulaire. Les baies remaniées aux XVIII^e et XVIII^e siècles présentent toutes le même ébrasement intérieur rectangulaire dont le seuil en glacis est très prononcé (84).

Toutes se situent dans l'axe des arcades de la nef.

La disposition des fenêtres romanes était certainement différente, vu l'existence des portes d'entrée dans chacune des faces des collatéraux.

Il ne subsiste aucune trace de ces portes à l'intérieur, pas plus qu'il n'en subsiste d'une ancienne ouverture dans l'extrémité occidentale du bas-côté méridional.

Dans l'axe de chacun des bas-côtés se place une absidiole semi-circulaire empâtée couverte d'une voûte en cul-de-four (85) remontant à la construction

de l'édifice. Elles sont surélevées d'une marche (0,08 m) par rapport aux collatéraux.

Un retrait de 0,10 m souligne l'arcade en plein cintre qui les ouvre sur les petites nefs. Le tracé de cette arcade est imparfait et les voûtes légèrement aplaties. Elles étaient percées à l'origine en leur centre d'une petite baie en plein cintre, bouchée actuellement, mais toujours visible à l'extérieur.

Les collatéraux sont couverts d'un plafond plat, situé à 5,61 m du pavement en dalles de marbre noir de Dinant, posé en 1903.

Le plafond actuel est couvert du même enduit que tout l'édifice.

Les combles des bas-côtés sont inaccessibles. Sans doute le plafond primitif était-il situé à la même hauteur que l'actuel, les murs des bas-côtés n'ayant été surhaussés de la hauteur d'une assise que vers l'extérieur, comme ceux de la nef centrale et probablement en même temps qu'eux, c'est-à-dire entre 1611 et 1617.

Le chœur

Le chœur actuel remonte à 1682. Cette date, qui est gravée dans le linteau de la petite fenêtre percée dans le pan sud-est du chevet, se retrouve dans les archives (86).

Il est construit sur l'emplacement du chœur roman, en moellons de calcaire soigneusement appareillés et disposés en assises horizontales. Le mortier jaune-blanc assez granuleux est à base de chaux.

Le chœur se compose d'un presbytérium rectangulaire couvert d'une voûte en berceau sur lattes et d'un chevet polygonal, couvert d'un cul-de-four sur lattes également (87). Lors de la reconstruction de 1682, certaines parties du chœur roman furent sauvegardées. Elles nous fournissent quelques indices sur l'aspect du chœur original.

Le chœur actuel est couvert d'un toit qui fut recouvert d'ardoises semblables à celles de la nef lors de la plus récente restauration des toitures, en 1969. En 1904, on a accolé une sacristie de plan carré au côté méridional du presbytérium (88).

Surélevé d'une marche par rapport à la nef, il communique avec elle par un arc triomphal, dont le cintre est légèrement surbaissé.

Cet arc est précédé immédiatement de deux piliers carrés (89). A 1,60 m du sol, ces piliers portent à faux sur deux colonnettes. Le bas des murs nord et sud du presbytérium fut entamé à la même hauteur, de manière à créer un évidement derrière les colonnettes. Les deux piliers (de 0,84 m à 0,86 m de côté) montent en droite ligne jusqu'à la corniche en stuc faisant le tour de la nef. A partir de cette hauteur, ils s'incurvent pour se perdre dans le plafond plat. Les colonnettes posées à l'entrée du chœur ne sont pas exactement semblables.

Celle située au sud repose sur une base identique à son petit chapiteau cubique. Celle située au nord repose sur un chapiteau cubique renversé semblable aux deux précédents, mais son couronnement est différent : il est composé d'un petit dé circulaire formant abaque et relié au fût par une moulure circulaire saillante (90).

Non loin de Tohogne, à la chapelle de Fontaine-St-Lambert à Pailhe, on trouve des colonnettes du même type et dont la disposition est semblable : mais à

Pailhe les colonnettes à chapiteau simplement mouluré d'un canet portent un petit personnage sculpté sur la face arrière. Comme à Tohogne, il peut s'agir de "pierres de liberté", nom évoquant le droit d'asile accordé aux fugitifs qui cherchaient un abri dans l'église (91).

La croyance populaire leur attribue également certaines vertus curatives.

Quelle était l'origine de ces pierres de remploi, leur fonction primitive et leur emplacement avant qu'elles ne soient fixées à l'entrée du chœur ?

Il peut s'agir de pieds d'autel aussi bien que de colonnettes simples ou jumelées d'une baie romane cintrée. Dans la deuxième hypothèse, elles pourraient provenir de la tour ayant précédé l'actuelle et avoir été récupérées en 1680. Chœur et tour ne furent-ils pas reconstruits lors de la même campagne de travaux ?

Peut-être furent-elles placées à l'entrée du chœur pour améliorer la vue sur l'autel, à une époque indéterminée. Il semble bien qu'en 1682, on conservât une partie de la voûte en berceau du chœur primitif. Cette partie constituerait l'arc triomphal actuel..

En effet, un examen attentif des deux piliers à l'entrée du chœur laisse apparaître sur leur face interne deux renforcements situés à la même hauteur. Pourquoi ces deux piliers n'auraient-ils pas constitué les supports de l'arc triomphal du chœur primitif ? Cet arc aurait pris son départ à la hauteur de ces deux arrachements.

La hauteur de la nef ne contredit certes pas notre hypothèse. En outre, l'arc triomphal actuel présente le même tracé maladroit que les arcs et arcades appartenant à la construction primitive. Finalement, l'emplacement du mur-pignon de la nef, exactement au-dessus de l'emplacement supposé de l'arc triomphal primitif, nous confirme dans cette opinion.

A hauteur de la naissance de l'arc triomphal actuel, on distingue sur le mur nord du presbytérium l'amorce d'une arcade qui appartient vraisemblablement encore au chœur original. Il est possible qu'à l'intérieur, les parois du presbytérium roman aient été ornées de grandes arcades aveugles, comme à l'église voisine de Chardeneux. Quatre fenêtres éclairent le chœur : deux grandes baies rectangulaires allongées dans les murs nord et sud du presbytérium et deux petites fenêtres rectangulaires percées dans les pans nord-est et sud-est du chevet (92).

Une petite porte percée dans le pan sud-est du chevet donne directement accès au chœur au cimetière. Elle n'est plus usitée actuellement.

Toutes les parois, la voûte en berceau du presbytérium et la coupole du chevet sont enduites.

Un cordon en stuc, ajouté au XVIII^e siècle probablement, fait le tour du chœur et souligne la naissance du cul-de-four de l'abside. Le fond du chœur est entièrement occupé par le grand autel baroque en chêne.

Depuis 1903, le sol est couvert de pavés de céramique colorés et de carreaux en marbre noir de Dinant.

On accède aux combles du chœur à partir de ceux de la nef, par une ouverture rectangulaire (0,98 m x 0,56 m) percée dans le mur-pignon oriental de la nef.

Lors des travaux de 1682, on réutilisa les entrants de la charpente romane.

Ils reposent sur le sommet des murs par l'entremise d'une sablière. Toutes les pièces de remploi sont assemblées à tenons et mortaises. La pente du chœur actuel est de 45 degrés. Il nous est impossible de préciser celle de la charpente romane : le mur-pignon oriental de la nef n'en conserve plus aucune trace.

De maigres indices nous permettent de nous former une idée, très vague il est vrai, de l'aspect du chœur roman, reconstruit en 1682 "ab ipsis fundamentis", selon les archives paroissiales. Il devait avoir sensiblement la même largeur que le chœur actuel. Couvert d'une voûte en berceau, il s'achevait par conséquent sur une abside, voûtée en cul-de-four. Les parois intérieures du presbytérium ont pu être ornées de grandes arcades aveugles: décor sévère, typique de la période ottonienne de l'architecture mosane, qui ne cherche pas encore à entamer l'épaisseur des murs.

CONCLUSION

Telle qu'elle se présente actuellement, l'église Saint-Martin de Tohogne résulte de deux campagnes de construction.

La première se situe à la fin du XI^e siècle et la seconde dans les années 1680-1682.

De l'édifice roman, il subsiste les trois nefs avec les deux absidioles dans l'axe des bas-côtés, les parties basses de la tour et certaines parties du chœur. La superstructure de la tour et la majeure partie du chœur actuel datent de la seconde campagne de construction.

Les différents éléments de son plan initial révélaient ses fonctions et son rang dans la hiérarchie diocésaine; église paroissiale rurale, l'église Saint-Martin était constituée d'une nef centrale flanquée de deux collatéraux s'achevant sur une absidiole semi-circulaire empâtée, nefs prises entre une tour carrée à l'occident et un chœur s'achevant sur une abside semi-circulaire à l'orient.

Ces différents éléments du plan se traduisaient à l'extérieur par des volumes s'étagant graduellement d'est en ouest. Les trois nefs étaient couvertes d'un plafond plat et les absidioles en cul-de-four.

La tour occidentale, plus haute que les nefs, abritait une tribune d'étage, dont la présence s'explique très probablement par l'existence d'une famille noble à Tohogne : les de Presseux, fondateurs du bénéfice Saint-Sébastien. A l'orient, le chœur plus bas que les nefs se composait d'un presbytérium couvert d'une voûte en berceau et d'une abside voûtée en cul-de-four.

Certainement antérieure à 1130-1131, puisqu'à ce moment déjà, sa collation était passée des mains de l'abbaye de Stavelot — qui ne fut probablement pas étrangère à son érection — à celles d'un seigneur laïc, l'église Saint-Martin présente les caractères de l'architecture mosane à la fin du XI^e siècle, fin de l'architecture ottonienne.

La technique de construction des murs est primitive. Leurs parements frustes étaient couverts à l'origine d'un crépi accusant la continuité des parois.

Leur aspect sévère était à peine atténué par les arcades aveugles encadrant les fenêtres hautes et les petites baies des absidioles.

Ce décor ne cherchait guère à entamer l'épaisseur des murs. A l'intérieur, on est frappé par la maladresse de la mise en œuvre des matériaux, le tracé malhabile des arcs et arcades. Les parois robustes sont portées par des piliers oblongs

d'épaisseur considérable, assez trapus par rapport à la hauteur des murs gouttereaux.

Le décor est quasi inexistant, sauf peut-être dans le chœur où les arcades aveugles ne devaient guère creuser les parois très profondément.

Et cependant, lorsque nous comparons l'église Saint-Martin de Tohogne avec l'église Saint-Etienne de Waha, dont la nef remonte au Xe siècle et le chœur à 1050 (93), il apparaît clairement que Waha présente un ensemble de caractères plus archaïsants que Tohogne.

A l'église Saint-Martin, le volume se verticalise; il devient nettement plus svelte. Les surfaces s'organisent quelque peu par la présence d'une imposte sur deux faces des piliers. La correspondance des fenêtres hautes avec les arcades est un premier pas vers l'organisation de l'espace en travées, totalement absente dans la nef de Waha.

Il nous semble donc légitime de rajeunir l'église Saint-Martin de Tohogne par rapport à l'église Saint-Etienne de Waha, et de la situer par conséquent à la fin du XIe siècle.

NOTES

(1) Voir J. PAQUAY, *Le pouillé de l'ancien diocèse de Liège en 1497*, Tongres 1908, p. 137 et C.B. DE RIDDER, *Notice sur la géographie ecclésiastique de la Belgique avant l'érection des nouveaux évêchés au XVIe siècle*, dans *A H E B*, t. III, 1866, p. 178.

(2) J. PAQUAY, *Le pouillé de l'ancien diocèse de Liège, 1559-1800*, 4e fasc. : *Les anciennes paroisses liégeoises du Luxembourg*, Lommen, 1931, p. 8.

(3) Voir à son sujet C. DE CLERQ, *Les curés de Tohogne*, dans *Leodium*, t. XXXVII, fasc. 1-6, janvier-juin 1950, pp. 8 et 9.

(4) Voir *idem* pp. 9-10.

(5) Ainsi qu'il le dit lui-même à la page 1 "le registre contient... les dismes, terres, cens et rentes, les anniversaires, les droits pastoraux et tout ce qu'il y a de remarquable concernant la cure de Tohogne. Ce sera comme un recueil de tout ce qui est contenu dans les autres vieux registres, qui sera fort utile et qui leur épargera beaucoup de peine dans la recherche des choses qui regardent la cure. Actum de 25 juillet 1728. L. Poncin, pasteur de Tohogne.

(6) E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises, t.V. Arrondissement de Marche*, Arlon, 1892, p. 339.

(7) Voir E. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des Communes belges*, t. II, Bruxelles, 1934, p. 1254.

(8) Voir H. SCHUERMANS, *Trouvailles d'antiquités en Belgique*, dans *AIAL*, t. XXXIV, 1899, p. 20 et G. NINANE, *Préhistoire et histoire des origines religieuses du pays de l'église-mère de Tohogne*, dans *Revue diocésaine de Namur*, t. VI n^{os} 1-2, janvier-mars 1951, p. 409.

(9) *Idem* pp. 407-409.

(10) J. MERTENS, *Recherches archéologiques dans l'église d'Ocquier*, Liège, 1955, p. 32.

(11) Voir G. NINANE, *op. cit.*, p. 415.

(12) Voir à ce sujet A. GEUBEL, *Premier bilan de l'année Saint-Martin*, dans *Ardenne et Famenne*, t.V, 1962, pp. 29-31.

(13) Dans *Les titres des églises paroissiales*, dans *Revue Ecclésiastique de Liège*, t. XXX, 1939, pp. 7-8 et 10, G. SIMENON considère que le choix du titulaire d'une église rurale ancienne, c'est-à-dire fondée entre le 6e et le 11e siècle et plus précisément aux 7e et 8e siècles, permet, dans la plupart des cas, d'établir avec quelque probabilité l'époque de leur origine. Dans le cas de Tohogne, on aurait donc élevé un premier oratoire chrétien dès la fin du 6e ou le début du 7e siècle.

(14) Voir F. JACQUES, *Saint Martin, titulaire d'églises et de chapelles dans le Luxembourg et au Grand-Duché. Son patronage est-il un gage certain d'antiquité ?* dans *AIAL*, t. XCII, 1961,

pp. 255-262.

(15) Voir G. KURTH, *L'inscription dédicatoire de l'église de Waha* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. X, 1900, passim et A. LANOTTE, *La "Collégiale" Saint-Etienne de Waha. Problèmes chronologiques et architecturaux*, dans *Ardenne et Famenne*, t. X, 1967, pp. 174-175.

(16) J. MERTENS, *op. cit.*, p. 32 et L. F. GENICOT, (*Exposition*). *Les églises romanes du pays mosan. Témoignage sur un passé, Eglise Saint-Hadelin de Celles, 11 juillet 1970*. Liège, 1970, p. 39.

(17) J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, Bruxelles, 1909, n° 152, p. 306.

(18) A. DE NOÛE, *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot-Malmédy*, Liège, 1848, p. 496.

(19) Voir V. BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe, de l'ordre des Prémontrés. Histoire et documents*, Namur, 1892, t. I, p. 62; t. II, p. 61, n° 123.

(20) *Idem*, t. I, p. 97 et t. II, p. 62 n°s 123 et 124.

(21) *Idem*, t. I, p. 172; t. II, p. 232, n° 433.

(22) *Idem*, t. I, p. 172; t. II, p. 234, n° 435.

(23) Fr. BOURGEOIS, *L'art et le folklore religieux de la Famenne*, dans "Exposition" *Art et folklore religieux du Luxembourg. Saint-Hubert, 14 mai - 31 août 1958*, s.l., s.d., p. 16 et L. TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*.

(24) E. DE SEYN, *op. cit.*, p. 1254.

(25) Voir le Reg. Bourdon, p. 18.

(26) J. MERTENS, *Recherches archéologiques dans l'église d'Ocquier*, *op. cit.*, p. 13.

(27) E. PIROTTE, *Aspects de la vie sociale de la terre de Durbuy, de 1500 à 1648*, dans *Ardenne et Famenne*, t. X, 1967, p. 184.

(28) Voir le Reg. Bourdon, pp. 18-19, repris avec plus de détails dans le Reg. Poncin, pp. 100 à 102.

(29) C. DE CLERCQ, *op. cit.*, p. 7.

(30) Voir le Reg. Bourdon, pp. 18-19.

(31) Voir le Reg. Bourdon, p. 111.

(32) Reg. Nov. pp. 107 à 109.

(33) Reg. Bourdon, p. 111.

(34) Reg. Bourdon, p. 111, repris par Poncin dans le Reg. Nov., p. 109.

(35) Voir Reg. Bourdon, pp. 18-19.

(36) Voir Reg. Bourdon, p. IV, repris par Poncin, p. 110 du Reg. Nov.

(37) *Ibidem*.

(38) Voir C. DE CLERCQ, *op. cit.* p. 9.

(39) Reg. Nov. pp. 119-120.

(40) Voir le Registre de la Fabrique de l'année 1830, pp. 7-9 pour tous les renseignements sur les travaux exécutés pendant le pastorat de l'abbé Kneip.

(41) Voir RDF, Fréson, le 24.1.1869.

(42) Voir C. DE CLERCQ, *op. cit.* p. 14.

(43) Voir RDF², Deldef, le 27.1.1901.

(44) RDF³, Deldef, le 3.7.1904.

(45) RDF², Deldef, le 5.7.1908.

(46) Voir le plan.

(47) Mesures : hauteur : jusqu'au sommet des murs : 18 m ; flèches : 6 m ; largeur à l'extérieur : côté ouest : 5,76 m, côté nord : 4,96 m, côté sud : 4,94 m ; épaisseur des murs de 0,90 m (côté est) à 1,10 m (côtés nord et sud).

(48) Pour les travaux de 1680, voir le Reg. Nov. pp. 95, 101 n°s 7, 8 et 10, p. 105 n° 8. Repris par C. DECLERCQ, *op. cit.* p. 7. Lors de la visite à Tohogne en 1664, l'archidiacre du

Condroz avait constaté que la "tour était complètement tombée passé 13 à 14 ans". Les résolutions stipulaient que la "thour avec 2 couples de weres vers la nave se rétabliront aux frais des paroissiens au profit desquels seront recherché et renseigné les deniers provenant par vendage de bois et ferais de l'ancienne thour et flèche de ladite église". Les archives ne précisent malheureusement pas dans quelle mesure la tour était tombée et quelle était l'importance des travaux à effectuer. Nous savons par Poncin que ce fut le curé Duchesne (1665-1697) qui "est venu à bout de presque toutes les réparations : la thour, le chœur, la grange...". Pour les travaux de 1830, voir Reg. Nov. p. 201 et RDF 1, Kneip, 1830, p. 7. Pour les travaux de 1908 : voir RDF², Deldef, le 5 mai 1908. Pour les travaux de 1961 : voir les missives en date du 22 octobre 1959, du 26 août 1961 et du 26 septembre 1961 dans le dossier n° 8529 des archives de la CRMS.

(49) Mesures : - du portail : hauteur totale (linteau compris) : 3,06 m, largeur totale : 2,03 m - de l'ouverture : hauteur : 2,45 m, largeur : 1,25 m - du linteau : largeur de base : 0,21 m, hauteur au centre : 0,61 m, hauteur aux extrémités : 0,43 m.

(50) Voir L. TOLLENAERE, *op. cit.* pp. 52, 184 et 189.

(51) Hauteur du rez-de-chaussée : 2,92 m. Il mesure 3,51 m (côtés nord et sud) sur 2,64 m (côtés est et ouest).

(52) Dimensions de la fenêtre : - embrasure : hauteur : 1,30 m, largeur : 1,24 m - surface vitrée : hauteur : 1,10 m, largeur 0,73 m.

(53) Epaisseur des murs : de 0,90 m (côté est) à 1,10 m (côtés nord-sud).

(54) Mesures de la porte : hauteur de l'ouverture : 2,25 m, largeur de l'ouverture : 1,64 m.

(55) La pierre tombale du curé Bourdon, en granit, mesure 1,66 x 1,05 m. Elle porte le texte suivant : "HIC IACET RVD ANTONIUS/BOURDON ANTE PASTOR DURBU/TENSIS ET CAPELLAE CASTRI/RECTOR HUIUS VERO ECCLIAE PASTOR AB A 1700 FUIT VIR PACIFICUS/AC DE SUA A PAROCHIA BENE MERITUS/OBIT A 1727 MENSIS MARTY/ DIE 3 REQUIESCAT IN PACE". Cimier l'étoile de l'écu; devise : STELLA DVCE. Les étoiles sont à six rais. Voir L. GOURDET, n° 120 *Inventaire des blasons de la province de Luxembourg d'après les sources monumentales, Gembloux*, 1960 n° 120, p. 75. La pierre tombale du curé Poncin, en granit, mesure 1,76 x 0,80 m. Le texte est le suivant : "ICI GIT LE/ CORPS DE SIRE LEON A/RD PONCIN VIVANT/CURE DE TOHOGNE ET REVEREND DOIEN DU/CONCIL D'OUFFET AGE/ DE 72 ANS ET DECEDEZ LE/PREMIER DE JUILLET 1762/RIP AMEN. Le heaume taré de face porte sur la poitrine une noisette et a pour cimier le gantelet de l'écu. Sous celui-ci, le calice symbolique. Idem, n° 581, p. 275 et C. DECLEQCQ, *op. cit.* p. 10 et RDF, Kneip, 1846, p. 10, en cette année-là l'église fut "réparée en pierres polies grises et bleues".

(56) Hauteur du premier étage : 2,85 m.

(57) Dimensions de la meurtrière : Embrasure intérieure : hauteur : 0,93 m, largeur : 0,83 m, profondeur : 1,03 m. Surface vitrée : hauteur : 0,62 m, largeur : 0,24 m. Profondeur de l'embrasure, correspondant à l'épaisseur du mur sud : 1,03 m.

(58) Arcade : largeur au départ : 3,40 m, hauteur au sommet : 3,63 m. Départ à 4,60 m du niveau actuel du sol.

(59) Hauteur du jubé : 3,60 m. Selon l'abbé Rulmont, curé à Tohogne depuis 1909 jusqu'à 1937, elle aurait été bouchée lors des travaux assez importants exécutés à l'église et à la tour en 1829-1830. Note trouvée à la cure. A notre avis, il n'y avait aucune raison particulière pour boucher l'arcade à ce moment-là.

(60) Le deuxième étage a la même hauteur que le premier : 2,85 m.

(61) Dimensions de la meurtrière : hauteur intérieure : 0,96 m, extérieure : 0,63 m ; largeur intérieure : 0,67 m, extérieure : 0,20 m ; profondeur d'ébrasement 1 m.

(62) Hauteur du troisième étage : la même que celle des 2 étages inférieurs : 2,85 m.

(63) Porte donnant accès aux combles : 1,40 m de hauteur sur 1,13 m de largeur.

(64) Dimensions de la meurtrière : hauteur intérieure : 0,79 m, extérieure : 0,75 m ; largeur intérieure : 0,59 m, extérieure : 0,26 m ; profondeur de l'ébrasement : 1 m.

(65) Ouïes nord et sud : 1,85 m x 0,74 m, profondeur de l'ébrasement : 0,99 m. Ouïe orientale : 1,70 m x 0,90 m, profondeur de l'ébrasement : 0,85 m. Ouïe occidentale : 1,55 m x 1,35 m.

(66) Cfr. RDF, Kneip, verso p. 2.

(67) Longueur totale des nefs : 20,34 m. Largeur totale des nefs : 15,05 m. Largeur

du bas-côté nord : 3,70 m ; sud : 3,47 m.

(68) Hauteur totale de l'arcade : 3,20 m, largeur de l'arcade : 1,08 m, retraits : 0,10 et 0,12 m de largeur, petite baie : 0,60 m sur 0,40 m.

(69) Mesures porte bouchée dans le bas-côté sud : sa largeur ne peut plus être précisée actuellement. Hauteur : 2,50 m et de la porte bouchée dans le bas-côté nord : largeur : ± 1,73 m, hauteur : 2,64 m.

(70) Dimensions extérieures de la fenêtre gothique : hauteur du seuil : 2,31 m., hauteur au sommet : 2,35 m, largeur : 1,35 m.

(71) Hauteur du seuil : au nord et au sud : de 3,35 m à 3,60 m. Hauteur extérieure : 1,70 m. Largeur extérieure : 0,84 m. La visite de l'official qui a entraîné la réfection de ces fenêtres sous l'abbé Duchesne probablement, nous est rapportée dans le Reg. Nov. p. 101, n° 4 p. 104 n° 5 et 6 et p. 106. Le rapport de l'official en 1664 disait : "les deux manottes latérales sont défectueuses au toit et planchers, il y a aussi quelque manquement aux verrières tant desdites manottes que de la susdite nave..." Et la résolution qui suivit "... quant aux manottes, pour les parties intra cancellos, elles seront réparées tant au toit qu'aux verrières par les bénéficiers ou recteurs des autels en icelles manottes. Les autres parties défectueuses extra cancellos seront encore à la charte desdits paroissiens."

(72) Hauteur du seuil : de 3,30 m à 3,35 m. Sur les travaux exécutés au XVIII^e siècle à ces fenêtres voir : C. DECLERQ, *op.cit.* pp. 9-10 et Reg. Nov. p. 262. "Il (c'est-à-dire le curé Léonard Poncin, pasteur de Tohogne de 1727 à 1762) a eut un grand zèle pour son église pendant son cours... Il a fait faire cinq fenêtres et blanchir l'Eglise".

(73) Voir le Reg. Nov. p. 107 : "... A latere epistollæ est beneficium sub invocatione Sancti Sebastiani ad collationem familiæ de Presseux... muri et parietes capellæ debent reparari et incrustari ... fenestra debet reparari...". Mandamus ad reparationem dictæ capellæ et fenestræ..."

(74) Voir Reg. Nov. p. 201. Le curé Kneip y consigne "Le plafond et les fenêtres de la neuve en haut ont été faits en même temps".

(75) L'abbé Deldef prétend même que la fenêtre près de l'autel de la Sainte Vierge était la seule ancienne et avait été mal réparée après avoir été brisée. (L.M. p. 7). L'autel de la Sainte Vierge était à gauche à cette époque. Il s'agit donc de la fenêtre gothique.

(76) Longueur intérieure des nefs : 17,36 m. Largeur de la nef centrale : 6,46 m. Largeur des bas-côtés : 2,65 m. Hauteur de la nef centrale : 9,80 m. Hauteur des bas-côtés : 5,60 m.

(77) Voir le RDF, Kneip, 1838, p. 8. Hauteur du jubé : 3,60 m; largeur : 6,40 m.

(78) Mesures des piliers : 2,60 m hauteur sans imposte (hauteur de l'imposte : 0,20 m). Distance entre les piliers d'ouest en est : 2,39 m; 2,39 m; 2,46 m; 2,52 m; 2,69 m et 2,70 m. Colonnes : 0,62 m diamètre et 2,65 m hauteur chapiteau compris.

(79) Voir R. Lemaire : *Les origines du style gothique en Brabant. Première partie : L'architecture romane.* Bruxelles, 1906, p. 278.

(80) Arcades : hauteur : 3,55 m en moyenne; largeur : de 2,39 m à 2,90 m.

(81) Fenêtres : hauteur : 2,75 m; largeur : 1,36 m. Surface vitrée : hauteur : 1,70 m; largeur : 0,85 m.

(82) Les poutres servant d'entrait ont : 0,28 m sur 0,30 m d'équarissage; longueur de ces entrails : 7,40 m.

(83) Baie gothique : hauteur du seuil : 2,29 m; hauteur intérieure : 1,79 m; largeur intérieure : 1,79 m; profondeur de l'ébrasement : 0,58 m.

(84) Dimensions des fenêtres des XVII^e et XVIII^e siècles : hauteur du seuil : 2,20 m; hauteur intérieure : 1,86 m; largeur intérieur : 1,32 m; profondeur de l'ébrasement : 0,64 m.

(85) Dimensions des absidioles : celle du nord : diamètre de 2,35 m; celle du sud : diamètre de 2,40 m; hauteur sous voûte : au nord : 5,40 m; au sud : 5,45 m.

(86) Voir Reg. Bourdon, pp. 18-19; ainsi que le Reg. Nov. p. 101 n° 2, 104 n° 2 et 107. Ces renseignements sont repris par C. DECLERQ, *op. cit.*, p. 7. Le curé Bourdon nous apprend que: "L'an 1682, ils (c'est-à-dire les décimateurs) ont fait bâtir un nouveau chœur a fundamentis". Le Reg. Nov. nous parle du chœur à propos de la visite de l'official en 1664 : p. 101 n° 2. "Le chœur icelui est totalement ruineux, le tout à réparer de novo a fundamentis avec le pavé aux deux côtés." La résolution de l'official fut la suivante. Reg. Nov. p. 104 n° 2 "Pour la restaura-

tion du chœur a faire ab ipsis fundamentis seront à devant tout mises a qui toutes les rentes, cens, oblations et autres revenus de quelle qualité ou nature ils soient appartenants à laditte église pour un terme de 6 ans, à compter depuis la fête de Saint-André 1663 ..." A la p. 107 nous apprenons : "Remarquer cependant que toutes les résolutions de l'official ci-dessus marquées, n'ont pas été tout quand à l'article du chœur suivies car suivant la remarque de Mons. Bourdon, le chœur a été rebati a fundamentis par les décimateurs du temps de Monsieur Duchesne, dix-huit ans après la susdite visite, à savoir l'an 1682.

(87) Dimensions du chœur : - presbytérium : 5,54 m (largeur) x 5,03 m (profondeur) - absi-
de : 2,23 m (profondeur) - hauteur sous voûte du chœur : 9,37 m.

(88) Voir le RDF² du 3.7.1904. Le conseil de fabrique avait décidé dès 1901 de construire une nouvelle sacristie.

(89) Hauteur de l'arcade : 8,85 m - largeur de l'arcade : 5,68 m.

(90) Dimensions des colonettes du chœur : - au nord : base : petit chapiteau cubique ren-
versé : hauteur : 0,15 m; fût cylindrique : Ø : 0,14 m; hauteur : 0,40 m; couronnement : hau-
teur : 0,08 m - au sud : pied et chapiteau : hauteur : 0,15 m; fût cylindrique : Ø : 0,14 m; hau-
teur : 0,35 m.

(91) A ce sujet : voir L. TOLLENAERE, *op. cit.*, pp. 49-50 et pour les colonettes de Pailhe :
voir A. LANOTTE, dans *Exposition, Trésors d'art dans l'ancien doyenné de Havelange. Eglise de*
Flostoy, 5 juillet - 23 août 1970, Liège 1970, p. 117.

(92) Dimensions des fenêtres : - grandes baies percées dans les murs nord et sud du pres-
bytérium : largeur extérieure : 1,35 m; largeur intérieure : 1,80 m; hauteur extérieure : 1,95 m;
hauteur intérieure : 2,30 m; profondeur de l'ébrasement : 0,90 m; hauteur du seuil : 2,70 m.
Petites fenêtres dans les pans nord-est et sud-est du chevet : hauteur du seuil : 2,44 m; hau-
teur extérieure : 1 m; hauteur intérieure : 1,50 m; largeur extérieure : 0,71 m; largeur intérieur:
1,24 m.

(93) Voir A. LANOTTE, *La "collégiale" Saint-Etienne de Waha. Problèmes chronologiques et*
architecturaux, dans *Ardenne et Famenne*, t. X, 1967, p. 175.